

■ **JKA International Sàrl**, à Monnaz, Le Clos du Verger A, c/o James et Karin Amann. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 4 septembre 2003. But: commerce et distribution de divers produits et équipements; fourniture de services et de conseils en développement d'affaires. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Associés: Amann Karin, d'Allemagne, à Monnaz, avec une part de CHF 1'000, gérante avec signature individuelle, et Amann James, des USA, à Monnaz, avec une part de CHF 19'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 8520 du 11.09.2003
(01175164 / CH-550.1.036.008-1)